



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Etablissements et vie
scolaire**

**Rectorat
Cabinet**

Lyon, le 09 décembre 2022

Affaire suivie par :
Léda Carret
Tél : 06 27 09 91 89
Mél : davlc@ac-lyon.fr

**La Déléguée Académique à la Vie Lycéenne et
Collégienne**

**92 rue de Marseille
69007 Lyon Cedex 07**

Objet : Compte-rendu du CAVL du mercredi 07 décembre 2020

Le Conseil s'est tenu au rectorat de Lyon avec les titulaires élus au CAVL. 26 élus étaient présents malgré la grève SNCF annoncée. 6 élus des départements de l'Ain et de la Loire n'ont pas pu rejoindre la reunion. 12 membres adultes ont pris part à ce conseil.

Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités, a présidé le mercredi 07 décembre 2022 le premier Conseil Académique de la Vie Lycéenne de la mandature 2022-2024.

Cette première séance annuelle a été l'occasion de féliciter les représentants élèves pour leur élection et pour la richesse des débats lors de la campagne électorale. La représentativité du territoire de l'académie de Lyon a été réaffirmée aux élus. Le découpage du territoire en circonscription permet de représenter tous les lycéens de façon proportionnelle, en lycée d'enseignement général et technologique, en lycée professionnel et en établissement d'enseignement adapté.

Chaque représentant élève a pris la parole pour se présenter et partager les préoccupations qu'il souhaite porter tout au long de son mandat. Les représentants lycéens ont fait part au recteur de leurs souhaits de voir se généraliser l'action d'éducation au développement durable en accompagnant au mieux chaque établissement et en favorisant les projets des éco-délégués. Ils ont également mis en avant une priorité à une prise en charge efficace de la problématique du harcèlement dans tous les établissements. Les thématiques du bien-être à l'école, de la santé mentale et de la lutte contre toutes formes de discrimination ont également été portées avec conviction. Les actions de solidarités et d'accompagnement de tous dans la difficulté sociale, scolaire, culturelles et d'identité de genre mobilisent les lycéens qui s'inscrivent de fait dans les valeurs de la l'école de la République.

Monsieur le Recteur a défini le rôle essentiel des Conseils de la Vie Lycéenne dans les établissements et du Conseil Académique de la Vie Lycéenne pour l'académie de Lyon.



Un bilan chiffré des élections lycéennes dans l'académie a été donné : seulement 49,5% des lycéens ont voté pour leurs représentants au CVL de leur établissement. C'est supérieur à la moyenne nationale (37,1%) mais il faut que les élus prennent cet indicateur en compte pour aller recueillir l'opinion de ceux qui ne s'expriment pas.

La participation des CVL aux élections académiques est bonne : 80,6% (68,5% en France).

La séance s'est poursuivie avec la présentation des élus au CNVL et des élus éco-délégués, leurs projets, leurs motivations.

Les élus au CNVL sont :

Titulaire	Suppléant
Maé BOUCHUT Lycée L'Astrée de BOËN	Looréa DUDONNE Cité scolaire Claude Lebois St CHAMOND
Abderrahmane BOUSSAIDI Cité scolaire Claude Lebois St CHAMOND	Enki DA SILVA PETTROTTA LP Etienne Mimard, St ETIENNE

Les élus éco-délégués sont :

Titulaire	Suppléant
Imène KHEIRDINE Cité scolaire Internationale, LYON	Délia BRUNEL-GIMENEZ Lycée Claude Fauriel, St ETIENNE
Maxime LEPETIT Lycée Louis Armand, VILLEFRANCHE	Younes BOULAOU Lycée Juliette Récamier, LYON

Les élus se sont ensuite répartis dans les différentes commissions de travail et jury qui traitent des problématiques qui les concernent au quotidien. Les élèves ont ainsi pu ouvrir le débat avec pragmatisme et ambition.

- Commission des langues

Titulaire	Suppléant
Looréa DUDONNE Cité scolaire Claude Lebois St CHAMOND	Abderrahmane BOUSSAIDI Cité scolaire Claude Lebois St CHAMOND

Les élèves ont souligné leur volonté de voir l'Education Nationale assurer une équité d'accès aux langues vivantes étrangères sur tous les territoires et dans tous les types d'établissements. Monsieur le Recteur souligne l'importance de la parole des élèves dans cette commission qu'il préside. Il invite les élèves élus à inciter leurs chefs d'établissements à faire remonter les besoins afin qu'ils puissent être étudiés.



Une attention particulière à la répartition des sections européennes sur tous les territoires de l'académie est ré-affirmée.

- Commission UNSS

Titulaire	Suppléant
Naëlle VENET	Naïs GARAT-GENESTE
Lycée Juliette Récamier- LYON	LPO St Exupéry- VALSERHONE

Ces élèves élues sportives, défendent la pratique du sport pour promouvoir les valeurs qu'elle permet de transmettre et la qualité de vie qu'elle génère.

Monsieur le Recteur rappelle toutes les possibilités offertes pour la pratique sportive dans l'enceinte des établissements et hors temps scolaire. Le Pass'sport, dispositif gouvernemental, propose une aide de 50Euros (aux bénéficiaires de l'allocation de rentrée) pour l'accès à la pratique sportive hors l'école.

- Commission Culture

Titulaire	Suppléant
Eva-Luna BENAVIDES-MEYER	Looréa DUDONNE
Lycée St Exupéry- LYON	Cité scolaire Claude Lebois St CHAMOND
Abderrahmane BOUSSAIDI	Younes BOULAOUI
Cité scolaire Claude Lebois St CHAMOND	Lycée Juliette Récamier- LYON

Les élèves élus ont très longuement rapporté les difficultés liées à la mise en place du Pass Culture. Ce dispositif qui permet à tous les élèves d'accéder à la culture sur tout le territoire doit pouvoir évoluer avec les remarques des lycéens utilisateurs du Pass Culture.

Monsieur le Recteur a vivement remercié les élèves pour leur précieux retours qui permettront d'améliorer le dispositif. Une réunion de travail sera programmée avec Valérie PERRIN, Déléguée académique aux Arts et à la Culture.

- Commission disciplinaire du Bac (Deux élus en classe de Terminale)

Titulaire	Suppléant
Gustave BERNARD	Léo DJEDJE MEL
Cité scolaire Internationale- LYON	LPO St Exupéry- VALSERHONE

Aucun élève élu ne siègera à la commission disciplinaire du BTS étant donné qu'aucun des élèves n'est en BTS.



- Jury du concours « Non au harcèlement »

Le déploiement du programme pHARe dans toutes les écoles primaires et collèges de l'académie nous impose un fonctionnement du concours « Non au Harcèlement » par département.

Pour le département de l'Ain :

Titulaire	Suppléant
Nais GARAT-GENESTE	Léo DJEDJE MEL
LPO St Exupéry- VALSERHONE	LPO St Exupéry- VALSERHONE

Pour le département de la Loire :

Maé BOUCHUT	Maëlig PLANTE
Lycée L'Astrée de BOËN	Lycée L'Astrée de BOËN
Abderrahmane BOUSSAIDI	Looréa DUDONNE
Cité scolaire Claude Lebois St CHAMOND	Cité scolaire Claude Lebois St CHAMOND

Pour le département du Rhône :

Imène KHEIRDINE	Louise DUFAITRE
Cité scolaire Internationale- LYON	Lycée Louis Armand, VILLEFRANCHE
Naëlle VENET	Younes BOULAOUI
Lycée Juliette Récamier- LYON	Lycée Juliette Récamier- LYON

Les échanges autour de cette problématique du harcèlement en milieu scolaire, ont mis en exergue la mobilisation des lycéens engagés pour permettre à chacun de vivre une scolarité sereine. Les multiples exemples de terrains des élèves soulignent l'importance du déploiement du programme pHARe qui permettra entre autre la formation des adultes sur tous les territoires.

M. Damien DURAND, IA IPR EVS, en charge du déploiement du programme pHARe, annonce aux élèves élus qu'ils auront toute leur place lors du COPIL pHARe. Leur regard sera précieux pour accompagner et ajuster les moyens de lutte contre le harcèlement à l'école.

Pour conclure la première réunion du CAVL, Monsieur le Recteur, s'est déclaré heureux des échanges et du climat de travail et d'écoute attentive qui a régné durant la séance.